Message d’intérêt public

Référendum sur l’alcool et assemblées publiques à Arviat

Date de début : **19 octobre 2020**
Date de fin : **2 novembre 2020**
Arviat, Nunavut **60 s**

Le ministre des Finances a convenu de faire voter la population d’Arviat sur un changement potentiel au régime de prohibition d’alcool par voie de référendum le lundi 9 novembre 2020. Le vote par anticipation aura lieu le lundi 2 novembre 2020.

Le ministre a reçu une pétition des résidentes et résidents d’Arviat demandant un référendum pour faire lever l’interdit sur l’alcool et en admettre des quantités limitées. Si le vote est en faveur du changement, il sera permis d’acheter ou d’introduire une certaine quantité d’alcool dans le hameau. Les limites proposées sont 8,552 litres de bière (24 canettes de 355 millilitres) et 8 litres de vin (2 viniers de 4 litres ou 10 bouteilles de 750 millilitres) aux sept jours. La Loi sur les boissons alcoolisées exige qu’au moins 60 % des votants se prononcent en faveur du changement pour qu’il ait lieu.

Afin d’aider la population à comprendre les lois territoriales sur l’alcool et le changement proposé, le ministère des Finances tiendra deux assemblées publiques le jeudi 29 octobre 2020 au complexe John Ollie, l’une à midi et l’autre à 18 h. Comme les consignes sanitaires restreignent les assemblées à 100 participants ou 75 % de la capacité pondérée du bâtiment, selon le nombre le plus petit, les présences aux assemblées d’Arviat seront limitées à 100 personnes.

Tout le hameau est invité à venir discuter de la proposition avec les représentants du ministère et d’Élections Nunavut. Des rafraichissements seront servis.

Pour en savoir plus sur les assemblées à venir, écrivez à financeinfo@gov.nu.ca.

###

Renseignements aux médias

Weichien Chan
Gestionnaire des communications
Ministère des Finances
867 975-6818
FinanceComs@gov.nu.ca

ᐱᕙᓪᓕᐊᔪᑦ ᑐᓴᒐᒃᓴᙵᖅᑎᑕᐅᔪᑦ ᐱᔭᐅᔪᓐᓇᖅᑕᖅᑐᑦ ᐃᓄᒃᑎᑑᖓᓗᑎᒃ, ᖃᓪᓗᓈᑎᑐᑦ, ᐃᓄᐃᓐᓇᖅᑐᓐ ᐅᐃᓈᑎᑐᓪᓗ ᐅᕙᓂ, *www.gov.nu.ca.*
News releases are available in Inuktitut, English, Inuinnaqtun and French on *www.gov.nu.ca*.
Tuhaqtaghat ittut Inuktitut, Qablunaatitut, Inuinnaqtun Uiviititullu talvani *www.gov.nu.ca*.
Les communiqués de presse sont disponibles en inuktitut, en anglais, en inuinnaqtun et en français au *www.gov.nu.ca*.